

96:6

Cazin

Ambroisine Euphémie
Cazin
âgée de 84 ans.
veuve

Le six mil huit cent quatre vingt quatorze, le vingt février, à quatre heures
après midi, heure légale, en la mairie et par devant Messrs Adolphe Amédée Joseph
Campagne, maire et officier de l'état civil de la Commune de Samer, canton de
Samer, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas de Calais, ont
comparu les sieurs Antoine Leblond, âgé de soixante un ans, époux, et Charles
Duvieux, âgé de quarante huit ans, employé de bureau, tous deux domiciliés
à Samer, lesquels nous ont déclaré que Ambroisine Euphémie Cazin, âgée
de quatre vingt quatre ans, sans profession, demeurant à Samer, née à Courset
Canton de Arras, veuve de Louis Pierre François Dandel, fille des feus
Antoine François Cazin, et Marie Antonette Justine Hédoize, et décidé
en la demeure de la Demoiselle Clara Heumez, la nièce, dite en cette Commune
sur la place aujour d'hui, à onze heures du matin, ce dont nous nous sommes
à priori; la dite déclaration faite par les sieurs Leblond et Duvieux, ci dessus
dénommés amis de la défunte. Et ont les comparants signé avec nous le présent
acte après lecture faite.

Esquieu Leblond
A. Ammauer

96:7

Secoutre

Lucien Eberdon
âgé de 57 ans.
- veuf -

Le six mil huit cent quatre vingt quatorze et le quatorze avril, à dix
heures du matin, heure légale, en la mairie et par devant Messrs Adolphe Amédée Joseph
Campagne, officier d'Académie, maire et officier de l'état civil de la Commune
de Samer, canton de Samer, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du
Pas de Calais, ont comparu les sieurs Alphonse Duvieux, âgé de quarante sept
ans, marchand, et Alfred Harlois, âgé de quarante deux ans, facteur de la poste,
tous deux domiciliés à Samer, lesquels nous ont déclaré que Lucien Eberdon
Secoutre, âgé de cinquante sept ans, marchand de bois demeurant à Samer,
né à Belles Pas de Calais, veuf de Felicité Helena Vermoren, fils des feus
Louis Secoutre et Elisa Harlois, est décidé en sa demeure dite au dit Samer
au hameau de Bruil, trois treize hors présent mois, à huit heures
et demie du soir, ce dont nous nous sommes à priori; la dite déclaration
faite par les sieurs Duvieux et Harlois, ci dessus dénommés amis du
défunt. Et ont les comparants signé avec nous le présent acte après lecture
faite.

A. Harlois
Alph. Duvieux
A. Ammauer

96:8



Debose
Camille Julia
âgée de 5 mois

Le six mil huit cent quatre vingt quatorze et le six sept avril, à dix
heures après midi, heure légale, en la mairie et par devant Messrs Adolphe
Amédée Joseph Campagne, maire et officier de l'état civil de la Commune de
Samer, canton de Samer, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du
Pas de Calais, ont comparu les sieurs Adolphe Ruhl, âgé de trente six ans,
caoutchouc, et Alfred Norbais, âgé de quarante deux ans, facteur de la poste,
tous deux domiciliés à Samer, lesquels nous ont déclaré que Camille Julia Debose,
âgée de cinq mois, demeurant à Samer ou elle est née, fille de Louis Alcausse
Debose, âgé de vingt huit ans, journalier, et de Marie Camille Chomartine
Touchet, âgée de vingt huit ans, demeurant au dit lieu, et décidé en la demeure
de ses père et mère, dite en cette Commune, hameau de Tonguezeque, aujour d'hui
de sept avril, à cinq heures du matin, ce dont nous nous sommes à priori; la dite
déclaration faite par les sieurs Ruhl et Norbais, ci dessus dénommés amis du père et
mère de la défunte. Et ont les comparants signé avec nous le présent acte après lecture
faite.

A. Ruhl A. Norbais

A. Ammauer

96:9

Vétart

Jacques Auguste
Vétart
âgé de 73 ans.
- veuf -

Le six mil huit cent quatre vingt quatorze et le vingt six avril, à dix heures
du matin, heure légale, en la mairie et par devant Messrs Adolphe Amédée Joseph
Campagne, officier d'Académie, maire et officier de l'état civil de la Commune de
Samer, canton de Samer, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du
Pas de Calais, ont comparu les sieurs Antoine Leblond, âgé de soixante un ans,
marchand époux, et Charles Duvieux, âgé de quarante huit ans, employé de
bureau, tous deux domiciliés à Samer, lesquels nous ont déclaré que Jacques
Auguste Vétart, âgé de soixante trois ans, ancien cultivateur, demeurant
à Samer, né à Carly, veuf de Marie Joseph Hermine Bally, fils des feus
Jacques Benoit Vétart et Béatrice Gouzeu, est décidé en la demeure
de ses sieurs Jean Vétart son beau fils, dit en cette Commune, hameau de Laigues,
trois vingt cinq avril présent mois, à onze heures du soir, ce dont nous nous
sommes à priori; la dite déclaration faite par les sieurs Leblond et Duvieux,
ci dessus dénommés amis du défunt. Et ont les comparants signé avec nous le
présent acte après lecture faite.

Esquieu Leblond
A. Ammauer